

FORMATION B.N.S.S.A.

Brevet National de S curit  et de Sauvetage Aquatique
2018-2019

A quoi sert le BNSSA ?

Le BNSSA est un dipl me professionnel permettant d'exercer en autonomie la surveillance des baignades d'acc s gratuit au public, am nag es et r glementairement autoris es ; et d'exercer sous la responsabilit  d'une personne qualifi e la surveillance des piscines d'acc s payant.



Comment s'inscrire ?

1. Renvoyer   A.L.S ou   Nathalie Pellegrini au SUAPS, la fiche d'inscription aux tests de s lection dument compl t e, accompagn e du certificat m dical au plus tard le 1^{er} octobre. (p3 et 4 de ce document)
2. Participer aux tests de s lection auxquels vous serez convoqu s. Les tests auront lieu   la piscine Gilbert Bozon de Tours (**les 25/26 septembre ou 2/3 octobre 2018**)
3. Les r sultats des tests de s lection seront publi s **le 5 octobre 2018** sur le site d'aqualife saving et du SUAPS.
- 4.
5. Pour les personnes admises en formation, retour du dossier d'inscription   l'examen et choix du groupe de formation secourisme avant le 13 octobre 2018 imp rativement.

A qui s'adresse la formation ?

- Toute personne ayant 17 ans r volus   la date de l'examen.
- Toute personne ne pr sentant pas de contre-indication m dicale en conformit  avec les exigences d finies dans le mod le r glementaire joint en derni re page du pr sent dossier.



Formation Secourisme comprise

Les + Aqua Life Saving-FFSS / SUAPS-Universit  Fran ois Rabelais

Nager 2 fois par semaine (mardi ou mercredi obligatoirement + jeudi facultatif), participer   des postes de secours, participer   des comp titions de sauvetage ;
Postuler pour un emploi saisonnier dans le d partement en piscine et/ou plan d'eau ;
Stage possible PSE2 et gr ce   nos partenariats, possibilit s de permis bateau.

D E R O U L E M E N T D E L A F O R M A T I O N

1 – TESTS DE SÉLECTION :

Dates : 25 ou 26 septembre 2018 ou 2 ou 3 octobre 2018 à la piscine Gilbert Bozon de Tours à partir de 19h50

- 1 – Un 100 mètres Crawl avec palmes chronométré (palmes à disposition lors des tests, ne pas en acheter)
2 – Un circuit de Sauvetage de 100 mètres chronométré et noté qui se décompose ainsi :

En bassin de 50m

Départ

| | | | | |
|-----------|-----------|------------|-----------|-----------------|
| 10 mètres | 15 mètres | 15 mètres | 10 mètres | en aller/retour |
| apnée | Brasse | remorquage | crawl | |

Arrivée

Résultats le 5 octobre 2018 avec réception du dossier définitif.

2 – FORMATIONS

Formation en sauvetage et préparation à l'examen

Formation pratique hebdomadaire avec obligation d'assiduité et d'investissement sérieux :

Début de formation à partir du 09/10/2018

Lieux : Piscine Bozon

Horaires : de 19h50 à 22h00

Jours : Deux formations identiques sont proposées

Formation 1 : mardi soir à la piscine Bozon de Tours
Formation 2 : mercredi soir à la piscine Bozon de Tours.

L'accès à l'une ou l'autre de ces formations sera fonction des résultats des tests de sélection.

Jeudi de 20h à 21h30 : créneau supplémentaire sans obligation

Cours théoriques de réglementation :

Lieux : Maison des Sports de Touraine à Parçay-Meslay

Période : Cours théoriques en février et mars

Jours : 2 samedis **Horaires :** de 9H à 16H

Formation de secourisme PSE1

Pour se présenter à l'examen du BNSSA il est obligatoire d'être titulaire du diplôme de secourisme suivant :

- Premiers Secours en Equipe niveau 1
- ou attestation équivalente (voir avec ALS).
- Recyclage annuel obligatoire
- pour les personnes possédant le PSE1

Pour les personnes ne possédant pas ces attestations de formation, des formations secourisme vous seront proposées:

Lieux : SUAPS de Tours ou à la Maison des Sports de Touraine à Parçay-Meslay

Période : Entre mi Octobre et fin décembre
dates communiquées ultérieurement

Jours : formation 5 jours durant les vacances scolaires ou sur 3 week-ends.

Prix des formations

1/ Coût des formations BNSSA & PSE1 COMPLET

400 € avec livret PSE1 & guide BNSSA

(460€ en cas de prise en charge par pôle emploi ou opca)

300 € pour les Etudiants Université François Rabelais

2/ Coût de la formation BNSSA seule : 200 € avec guide BNSSA

(230€ en cas de prise en charge par pôle emploi ou opca)

Tarif Etudiant Université François Rabelais: 80 €

Recyclage annuel = **72€** PSE1/PSE2 si vous êtes déjà titulaire du diplôme
(60€ + licence FFSS 12€)

Solution de financement possible, prendre contact avec l'association

Les frais liés à l'achat du matériel palmes, masque et tuba ne sont pas inclus dans le coût pédagogique.

Nous consulter avant tout achat de matériel nécessaire.

Règlement à effectuer uniquement si réussite aux tests de sélection.

3 – EXAMEN

Une session d'examen sera assurée pour chaque stagiaire, s'il a respecté les obligations d'assiduité et fait preuve d'investissement sérieux
En cas d'échec, si les places en session d'examen le permettent et sur avis favorable des formateurs, une seconde chance pourra éventuellement être proposée.

Conditions d'inscription à l'examen

- Avoir suivi une formation dans un organisme agréé
- Avoir 17 ans à la date de l'examen avec demande d'émancipation des parents
- Détenir un certificat médical de non contre indication (cf au dos)
- Être titulaire en secourisme:
 - Du PSE1 (Premier Secours en Equipe niveau 1) ou du PSE2.
 - Ou être à jour de sa formation continue annuelle de secourisme.

Epreuves :

3 épreuves éliminatoires et non cotées :

- Parcours de sauvetage aquatique de 100 mètres avec remorquage en moins de 2 minutes et 40 secondes,
- parcours de sauvetage avec palmes masque et tubas de 250 mètres avec remorquages en moins de 4 minutes et 20 secondes,
- porter secours à une personne en milieu aquatique (épreuve en short et t-shirt)

1 épreuve cotée : Un QCM d'une durée maximale de 45 minutes comprenant quarante items. Pour être déclaré apte, le candidat doit avoir obtenu une note supérieure ou égale à 30.

FICHE D'INSCRIPTION AUX TESTS DE SELECTION A RETOURNER COMPLETEE

NOM de Naissance : Prénom :

Né(e) le : A

Adresse:

CP : Ville :

Téléphone :

Email (OBLIGATOIRE pour les résultats) :

Etes-vous étudiant à l'Université F. Rabelais ? Oui Non

Si Oui, N° de carte d'étudiant :

Etes-vous titulaire de l'une de ces compétences (différentes du PSC1 7heures) ?

PSE 1 PSE 2

ATTENTION : Le PSE 1 (35 heures de formation) est obligatoire pour se présenter à l'examen et à jour de sa formation continue. ALS peut vous former à ces diplômes.

Vos préférences :

Dates des tests (indiquez votre préférence, sous réserve du nombre de place) :

19 septembre 25 septembre 26 septembre 2 octobre 3 octobre

En cas de réussite aux tests de sélection et d'indisponibilité majeure, merci de nous indiquer votre soirée d'**indisponibilité** :

Formation du Mardi soir Formation du Mercredi soir

Bourse d'aide à la formation

Le candidat doit répondre aux 2 critères :

1-Habiter en Indre et Loire

2-Etre étudiant (**hors François Rabelais**), ou être demandeur d'emploi

Je souhaite monter un dossier : oui - non (entourer la réponse)

Cette bourse est attribuée après étude du dossier, et prise en charge par La Direction Départementale de La Cohésion Sociale, pôle Jeunesse et Sports via le CD37 de la FFSS grâce au CNDS (montant environ 50€)

*Possibilité de financement par convention avec l'association Aqua Life saving
pour les missions de sécurité civile qui lui sont confiées*

Renseignements auprès de l'association pour un réel engagement en Sauvetage et Secourisme

**RETOUR IMPERATIF DU DOSSIERS AVEC LE CERTIFICAT MEDICAL
avant le 1er OCTOBRE 2018 délai de rigueur à :**

Adresse postale :
AQUA LIFE SAVING
1 Boulevard de Lattre de Tassigny
37000 TOURS

SUAPS
A l'attention de Nathalie Pellegrini
14 avenue Monges
37200 TOURS
nathalie.pellegrini@univ-tours.fr

Bureau ALS
1 Promenade de Florence à Tours
A côté d'ikea

Pour tous renseignements, contacter : Aqua Life Saving 02-47-44-64-57 ou www.aqualifesaving.fr
aqua.life.saving@orange.fr
ou nathalie.pellegrini@univ-tours.fr pour les étudiants de l'université

CERTIFICAT MEDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) à la formation au
Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique
ou à l'examen de révision de ce brevet.
Certificat établi moins de trois mois avant la date de dépôt du dossier.

Je soussigné,.....

Docteur en Médecine, certifie avoir examiné ce jour/...../201.....

M.....

et avoir constaté qu'il/elle **ne présente aucune contre indication apparente à la pratique de la natation et du sauvetage ainsi qu'à la surveillance des usagers des milieux de baignade.**

Ce sujet n'a jamais eu de perte de connaissance ou de crise d'épilepsie et présente en particulier une aptitude normale à l'effort, une acuité auditive lui permettant d'entendre une voix normale à 5 mètres, ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences figurant ci-dessous.

Signature et cachet du médecin

Fait à....., le.....

ACUITE VISUELLE :

Sans correction :

Une acuité visuelle de **4/10** en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil mesurées séparément :

Soit au moins **3/10+1/10 ou 2/10+2/10**

Cas particulier :

*Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **4/10 + inférieur à 1/10***

Avec correction

Soit une correction amenant une acuité visuelle de **10/10** pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieur à 1/10),

Soit une correction à une acuité visuelle de **13/10** pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil corrigé au moins à **8/10**.

Cas particulier :

*Dans le cas d'un œil amblyope le critère exigé est : **10/10 pour l'autre œil corrigé.***

Fait....., le..... Signature et cachet du médecin